

Tech

# L'intensité de La Fibre arrive dans les immeubles neufs

Le très haut débit pour les résidents dès leur emménagement.



orange™

**Vous rapprocher  
de l'essentiel**

**La Fibre,  
100%  
Fibre**

## La technologie au service de la performance et de la liberté

**Face aux nouveaux usages multimédia qui requièrent un internet très haut débit, La Fibre est la solution adaptée pour satisfaire les besoins des foyers.**

Depuis le téléphone en illimité jusqu'aux offres quadruple play (internet très haut débit, TV, téléphone et mobile), La Fibre donne accès à une gamme complète de services multimédia, en offrant souplesse, fiabilité et performance.

### Pour les foyers, c'est:

- Bénéficier d'un meilleur débit, qualitatif et évolutif.
- Se divertir encore plus intensément avec la TV en HD et le cloud gaming.
- Stocker et partager les contenus instantanément grâce aux fonctionnalités du cloud.
- Accéder à tous les services en simultané sur tous les équipements.

### Pour les professionnels, c'est:

- Profiter de conditions optimales pour le télétravail et gagner ainsi en qualité de vie: service de visioconférence, partage de fichiers, réseau sécurisé, fax sur IP, etc.
- Disposer de la vidéosurveillance domestique.

En raccordant votre immeuble au réseau de La Fibre optique dès sa construction, vous répondez aux besoins en très haut débit des résidents dès leur entrée dans leur nouvel appartement. Il s'agit d'un atout indéniable pour valoriser votre bien dans la mesure où le taux de satisfaction des clients Fibre est supérieur à celui des clients ADSL.

**S'agissant des usages Machine to Machine (ascenseur, téléalarme ou télérelève...) des solutions mobiles (GSM) ou compatibles IP ont été développées.**

**Renseignez-vous auprès de votre équipementier.**



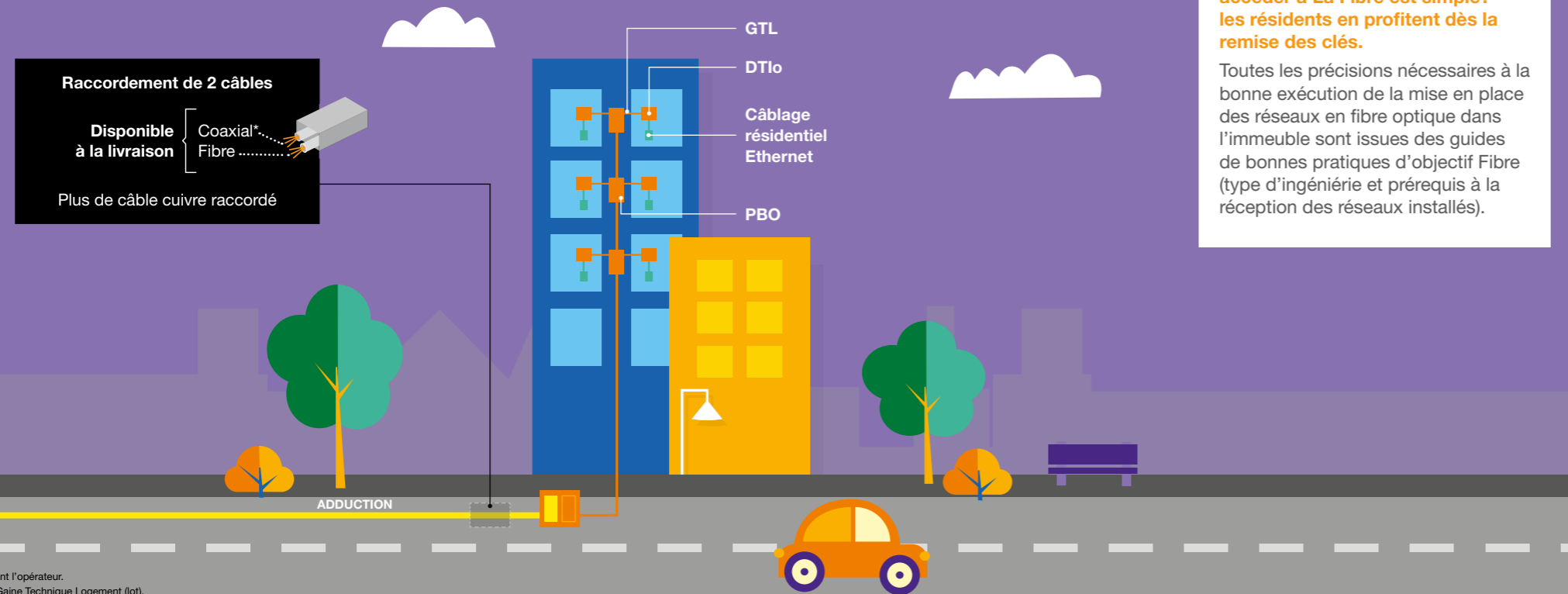
## Une croissance rapide, un choix d'avenir

**La Fibre est appelée à devenir un équipement standard dans chaque nouvel immeuble en France.**

Le déploiement de nouveaux réseaux sur l'ensemble du territoire, dans le domaine public comme dans chaque immeuble, permet à un nombre croissant de foyers d'accéder à La Fibre.

# Avec Orange, les immeubles neufs sont raccordés uniquement en Fibre

Les résidents profitent du très haut débit dès l'entrée dans leur nouveau logement.



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014, en zone Fibre déployée par Orange, accéder à La Fibre est simple: les résidents en profitent dès la remise des clés.

Toutes les précisions nécessaires à la bonne exécution de la mise en place des réseaux en fibre optique dans l'immeuble sont issues des guides de bonnes pratiques d'objectif Fibre (type d'ingénierie et prérequis à la réception des réseaux installés).

## Un déploiement encadré et ouvert à la concurrence

**Un cadre réglementaire clair précise les conditions du développement de La Fibre en France.**

Cette réglementation encadre le déploiement de La Fibre dans le domaine public comme dans les immeubles privés. Elle assure également les conditions d'ouverture du réseau à l'ensemble des fournisseurs d'accès internet.

**Le cadre réglementaire pour les immeubles neufs implique:**

- Un droit à La Fibre équivalent au droit à l'antenne, défini par la Loi de Modernisation de l'Économie du 4 août 2008.
- Le caractère obligatoire de l'installation de La Fibre optique dans les immeubles neufs pour les permis déposés après le 1<sup>er</sup> avril 2012.

**Le cadre réglementaire lié au respect de la concurrence.**

Conformément aux principes édictés par l'ARCEP, le déploiement de La Fibre est ouvert à la concurrence. A ce titre, l'opérateur d'immeuble a pour obligation:

- D'informer chaque mois l'ensemble des fournisseurs d'accès internet inscrits auprès de l'ARCEP de la signature d'une convention.
- De garantir l'accès au réseau aux fournisseurs d'accès internet qui en ont fait la demande.
- De les informer de la localisation du point de mutualisation (PM) où venir se raccorder et ce, trois mois avant l'ouverture de la commercialisation de l'offre Fibre dans l'immeuble.

\* Suivant l'opérateur.

**GTL:** Gaine Technique Logement (lot).

**DTIo:** Dispositif de Terminaison Intérieur optique (installé dans la GTL).

**PBO:** Point de Branchement Optique (installé dans la gaine technique des parties communes).

## Un projet coordonné avec les professionnels de l'immobilier

**Orange construit avec vous une relation de confiance pour mieux satisfaire les résidents.**

L'un des éléments clés pour assurer le déploiement efficace de La Fibre avant même le début de la commercialisation immobilière est la mise en place d'un dispositif coordonné entre les différents acteurs impliqués.

### Le promoteur

Il fait réaliser par l'installateur de câblage de son choix le réseau intérieur de l'immeuble en fibre optique, cela conformément aux recommandations des guides en vigueur, et désigne l'opérateur d'immeuble.

### L'opérateur d'immeuble

Il est chargé de gérer les obligations réglementaires (déclarations auprès de l'ARCEP), d'exploiter le réseau et de garantir son accès aux fournisseurs d'accès internet.

### Les fournisseurs d'accès internet

Ils installent leur réseau Fibre, raccordé au local technique, et proposent leurs services aux résidents.

### La copropriété / le bailleur

Il confirme le choix de l'opérateur d'immeuble.



## Orange: votre partenaire jusqu'à la mise en service

**Orange garantit l'accès à La Fibre de vos résidents dès leur arrivée.**

### Etape 1

Le promoteur et Orange partagent leurs informations quant au programme immobilier et aux zones de déploiement de La Fibre.

### Etape 2

Le promoteur choisit Orange comme opérateur d'immeuble dès le démarrage du programme immobilier.

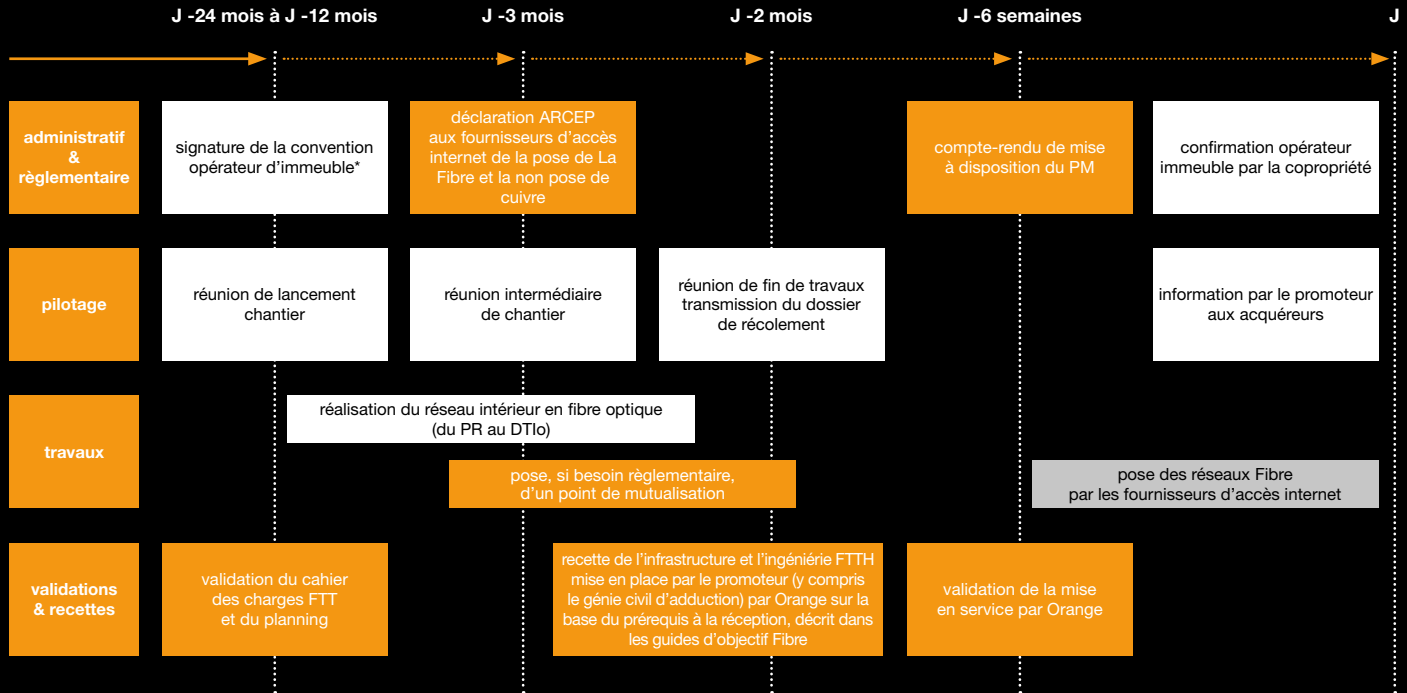
### Etape 3

**Orange accompagne le programme jusqu'à sa finalisation et prend en charge :**

- Les déclarations réglementaires (planning d'ouverture du réseau aux fournisseurs d'accès internet).
- L'accompagnement des travaux d'installation du réseau jusqu'au local technique.
- Le contrôle de la qualité de l'installation (sur la base des préconisations guide de bonnes pratiques d'objectif Fibre) jusqu'à sa validation.
- Le pilotage de projet, en coordination avec le promoteur, afin de garantir la satisfaction du client.

# L'installation de La Fibre : les étapes clés

De la signature de la convention à la mise en service, Orange assure le suivi de toutes les étapes.



\* Statut temporaire en attente de confirmation par l'assemblée constitutive de copropriété.